



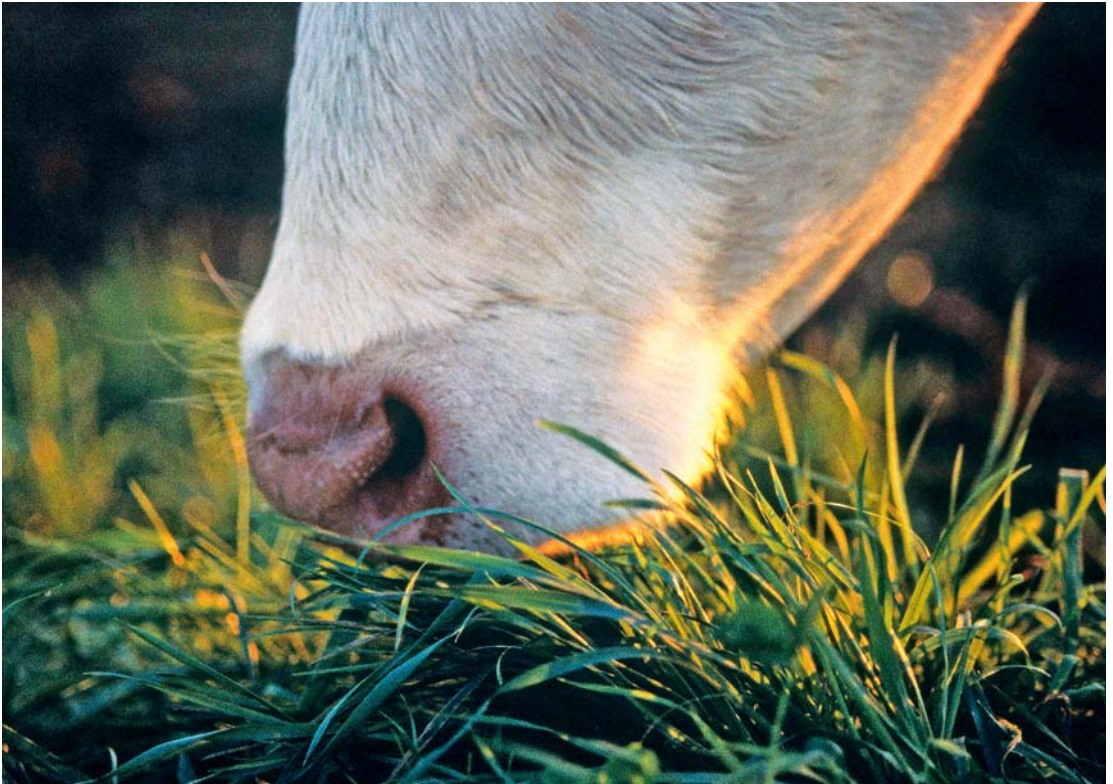
Michel Barnier
Ministre de l'Agriculture
et de la Pêche

UNE AGRICULTURE, UNE PÊCHE ET UNE FORÊT DURABLES

3.07

▷ Bien-être animal

Répondre aux attentes de la société



La défense du bien-être animal constitue un enjeu majeur de notre civilisation moderne. La France doit relever ce défi,

en conciliant la préservation de notre patrimoine culturel et religieux et la protection animale. Cet enjeu doit égale-

ment tenir compte des réalités d'un développement économique durable. C'est la raison pour laquelle, le président

UNE AGRICULTURE, UNE PÊCHE ET UNE FORÊT DURABLES

Bien-être animal. Répondre aux attentes de la société

3.07

de la République, Nicolas Sarkozy a demandé à Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, de lancer un travail de réflexion sur la question de la protection animale, en y associant pour la première fois l'ensemble des acteurs impliqués de la société et les pouvoirs publics et rassemblant les cinq collègues suivants :

- les élus locaux et les parlementaires ;
- les représentants des secteurs professionnels concernés, notamment les organisations et le syndicalisme agricoles ;
- les représentants des organisations non gouvernementales concernées ;
- des scientifiques ;
- des représentants des ministères concernés.

L'objectif est d'aboutir d'ici fin juin 2008 à un plan d'action de mesures concrètes recueillant le consensus des participants en s'inscrivant dans le cadre de nos engagements internationaux et communautaires.

Michel Barnier veillera à l'établissement d'un dialogue approfondi entre les différents participants au sein de groupes de travail qui seront constitués et installés au cours des toutes prochaines semaines.

Agenda :

- ▷ **Février** : phase de consultation auprès des acteurs impliqués.
- ▷ **Mars-avril** : réunions des groupes de travail débouchant sur l'élaboration de propositions d'action.
- ▷ **Mai** : consultation publique par internet des propositions d'action.
- ▷ **Juin** : table ronde et rédaction du rapport final. Remise du rapport final au Président de la République avant le 30 juin. ■



Contacts



Emmanuelle Soubeyran
(cabinet)
01 49 55 49 58



Jean-Marc Bournigal
(DGAL)
01 49 55 58 11



Plus d'informations sur :

www.agriculture.gouv.fr